



CP BORGGO

Les autorisations d'entrées au détriment des bons de cantines exceptionnels ?

BORGGO, le 26 Mai 2023

Ce n'est pas la première fois que des autorisations d'entrées sont acceptées pour faire passer, via le service du parloir, des objets non cantinables .

Si ce dispositif existe depuis un moment pour des motifs urgents, il semblerai que cela soit devenu une parade pour que nos pensionnaires ne remplissent plus le bon de cantine exceptionnel.

L'**UFAP UNSa Justice** exige que la Direction procède à un rappel des bonnes pratiques auprès des officiers qui acceptent à tout va certaines demandent.

Pour l'UFAP UNSa Justice, Le bon de cantine exceptionnel doit être le seul moyen pour la population pénale de pouvoir commander du matériel.

Le service parloir a suffisamment de tâches à effectuer pour ne pas devenir « le DRIVE » des demandes des détenus !

Le Secrétaire Local
UFAP UNSa Justice